FAIRE MOUVEMENT

Le journal interne du CMR destiné à tous les membres !
Octobre 2020 N°7

CMR
Chrétiens dans le Monde Rural

UNE RENTRÉE RICHE EN ENGAGEMENTS AVEC LE CMR

JOURNÉE RESEAU AGRI

Prochaine rencontre nationale, Paris, le 30 novembre 2020
Inscrivez-vous !

PORTER LA CLAMEUR

Fragilités sociales : comment faire vivre les solidarités de proximité

LE CMR S'ENGAGE

Les tribunes dont nous sommes signataires : dissolution de Déméter, Pour une autre PAC, Convention citoyenne pour le climat...

Lettre de rentrée des co-président-es

Chèr-es ami-es,

C'est la rentrée. Toujours sous le signe du Covid-19 malheureusement, mais cela ne doit pas nous empêcher de vivre notre vie associative en adoptant les gestes de précaution.

Nous avons pu tenir notre AG nationale en juin dernier et renouveler notre CA et notre bureau. C'est ainsi que Dominique de Viviès (04 et 05) et Jean-François Hivert (44) ont été élus co-président-es pour un an seulement car ils auront atteint la limite des 6 ans de mandat, Jean-Paul Jasserand (69) et Pascal Charles (59) ont été élus co-trésoriers et Frédérique Frings (88) et Babeth Saint Guily (59) reconduites comme secrétaires. Merci encore aux administrateurs et administratrices arrivé-es en fin de mandat pour toutes ces années au service de notre mouvement.

Le nouveau Conseil d'Administration du CMR

Ayant abandonné l'idée de reporter le congrès, nous avons donc décidé de « faire congrès autrement » grâce aux outils que nous avions imaginés pour l'animer. Nous vous invitons donc à vous en saisir et, en fonction de vos réalités locales, à prendre toute initiative de la dimension que vous jugerez la plus adaptée pour « porter la clameur du rural dans l'espérance ».

Pour cela, l'équipe nationale des salarié-es se tient prête à vous aider, à vous accompagner. N'hésitez pas à faire appel à elle. En plus de l'Agir en rural spécial, que tou-tes les inscrit-es au congrès ont reçu et qui est un peu notre manifeste, des objets sont à votre disposition (cf. page 17 le bon de commande des articles CMR). Enfin un petit sondage du fichier d'abonné-es nous a permis de constater que beaucoup d'équipes ne recevaient pas Agir en rural. Un nouveau bulletin d'abonnement a été conçu. Nous vous proposons de le relayer auprès de vos équipes (à télécharger en page 17).

À propos du rassemblement « Terres d'espérance » organisé par la Conférence des évêques de France pour lequel nous avions sollicité votre point de vue, de nombreuses contributions sont remontées et nous vous en remercions. Beaucoup de fédés qui y étaient engagées ont regretté la concomitance des deux événements parce qu'elles voyaient là l'occasion de valoriser l'apport de l'action catholique dans la pastorale rurale. Puisque la CEF a décidé de son report en 2021, nous encourageons les fédés qui le souhaitent à y être présentes pour porter la clameur, pour faire connaître notre manifeste et exprimer nos convictions.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une bonne rentrée en vous redisant la disponibilité du CMR national au service de vos équipes fédérales. Nous vous invitons aussi à relayer la présente lettre auprès de l'ensemble de vos équipes et adhérent-es.

Bien à vous,

Pour le CA, les co-président-es

Dominique de Viviès Jean-François Hivert

Responsables de la publication

Jean-François Hivert et Dominique de Viviès

Illustrations

Photos de couverture : Hans Braxmeier @pixabay

Création de l'affiche 2020 : Stéphanie Yverneau-Brady et J.-B. Mondy

L'équipe nationale

Coordinateur et chargé de la formation
Antonio Silveira
01.69.73.25.27
asilveira@cmr.cef.fr

Chargée de l'animation de réseau
Laurence Gauthier
01.69.73.25.28
06.41.98.39.86
lgauthier@cmr.cef.fr

Chargée des partenariats et des conventionnements
Marie-Laure de Noray-Dardenne
01.69.73.25.29
mldenoray@cmr.cef.fr

Secrétaire-Comptable
Marcel Mendy
01.69.73.25.25
cmr@cmr.cef.fr

Chargée de communication
(Mélanie Cacace)
Catherine Amado
01.69.73.25.26
communication@cmr.cef.fr

CA DU 26 ET 27 SEPTEMBRE FEUILLES DE ROUTE 2021

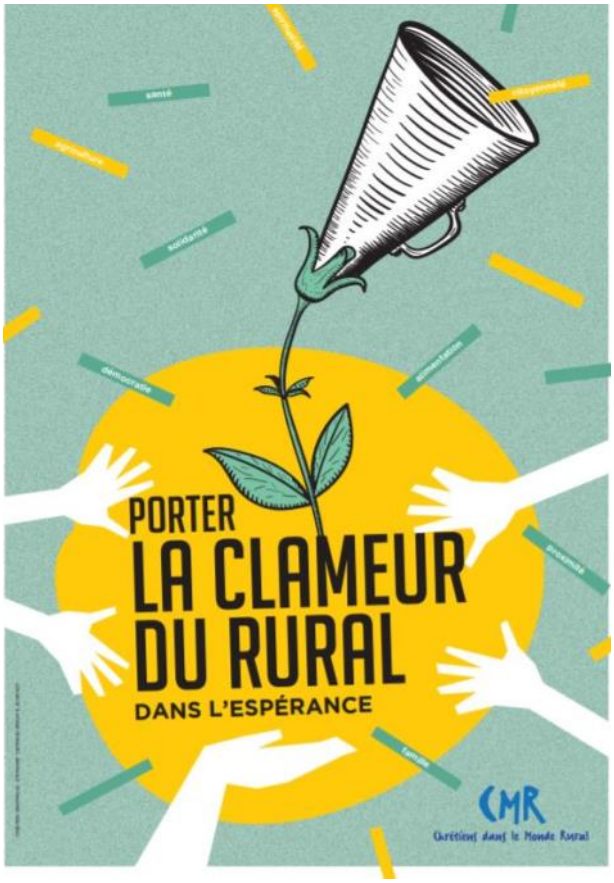

Les 26 et 27 septembre derniers, le Conseil d'administration a pu se réunir au siège du CMR à Montgeron (91) , une majorité de membres était présents et nous avons pu travailler sur la mise en place des nouvelles feuilles de route pour l'année

« LE COURRIER NATIONAL » DEVIENT « FAIRE MOUVEMENT »

Notre rendez-vous mensuel à destination des fédérations départementales, à transmettre à tous les membres en équipe, change de nom et s'appelle désormais «**FAIRE MOUVEMENT**». Une appellation plus en phase avec l'ambition de cette newsletter, à savoir : vous proposer chaque mois des informations sur la démarche du CMR, fournir des outils ou des pistes de réflexion pour porter la clameur du monde rural au quotidien, découvrir l'actualité du mouvement au niveau national, nos différents engagements et partenariats. Une newsletter à partager sans modération !

LETTRE COLLECTIVE AU NOUVEAU MINISTRE DE L'INTERIEUR :

«NOUS DEMANDONS LA DISSOLUTION DE DÉMÉTER»

Dans une lettre envoyée ce 17 juillet au nouveau ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, douze associations dont le CMR et un syndicat agricole demandent la résiliation immédiate de la convention de partenariat signée par son prédécesseur avec la F NSEA et les Jeunes Agriculteurs ainsi que la dissolution de la cellule de gendarmerie « Déméter ».

Au lieu d'opposer ONG environnementales et agriculteurs, le nouveau gouvernement doit dissoudre la cellule « Déméter » et lancer d'urgence un plan de transition agricole pour donner aux agriculteurs les moyens de mettre en place des pratiques durables, respectueuses de la nature et de la santé.

Monsieur le Ministre,

À l'occasion du remaniement ministériel, le Président de la République a annoncé de nouveau vouloir tenir compte des enjeux environnementaux, tandis que le nouveau Premier ministre affirmait que « l'écologie n'est pas une option, elle est entrée dans toutes les têtes ». Alors que vous prenez vos fonctions, nous souhaitons attirer sans tarder votre attention sur un sujet qui inquiète grandement la société civile : la cellule de renseignement dite « Déméter ». Instaurée par votre prédécesseur, elle constitue une injustice et une menace pour tous les défenseurs de l'environnement, et nous vous demandons de bien vouloir la dissoudre dans les meilleurs délais.

Le 13 décembre 2019, Monsieur Castaner a signé avec la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et les Jeunes agriculteurs (JA) une convention de partenariat « renforçant la sécurisation par la gendarmerie des exploitations agricoles » par l'organisation d'un partage d'informations privilégié et la mise en place d'un réseau de surveillance. Cette convention a été rendue publique par le journal Le Monde le 13 février 2020.

Le communiqué de presse du ministère de l'Intérieur, daté du 13 décembre 2019, indique que ce partenariat est l'un des éléments de mise en oeuvre de la cellule « Déméter » (Cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole) créée le 3 octobre 2019 sous l'impulsion du ministère de l'Intérieur pour faire face à « l'agribashing ». Ce terme, récemment imposé par des communicants de la FNSEA et des lobbyistes, n'a aucune base juridique et entretient une confusion entre la critique justifiée des ravages de l'agro-industrie sur l'environnement, la biodiversité et la santé, et le prétendu dénigrement des agriculteurs eux-mêmes.

« Extrêmement inquiètes face aux nombreuses dérives possibles d'une cellule de renseignement au mandat flou, reposant sur un partenariat public-privé, des associations environnementales ont déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris . »

On peine à comprendre les objectifs réellement poursuivis par le ministère de l'Intérieur dans la mesure où les actes visés (vols, dégradations, violations du domicile, etc.) sont des infractions déjà réprimées par la loi. Par ailleurs, les « actions de nature idéologique » comprenant « de simples actions symboliques

de dénigrement du milieu agricole » relèvent en fait de la liberté fondamentale de communiquer des informations ou des idées et ne constituent pas des infractions dans un système démocratique. À ce mandat douteux s'ajoute le fait que le partenariat signé entre le ministère de l'Intérieur, la FNSEA et les JA crée une rupture d'égalité entre les différents syndicats agricoles représentatifs français , confie une mesure de police à des acteurs privés et incite les agriculteurs à des opérations de dénonciation à l'encontre de ceux qui utilisent leur liberté d'expression, comme s'il s'agissait de délinquants.

Les dérapages n'ont pas tardé : on citera à titre d'exemples un entretien d'une heure de la gendarmerie avec le Président de l'association Alertes Pesticides Haute Gironde concernant l'organisation des « États généraux des riverains » autour de la question des pesticides en décembre 2019 ; la présence de la gendarmerie lors d'une réunion de préparation d'actions en vue de la « Semaine pour les alternatives aux pesticides » dans le Tarn en février 2020 ainsi que la convocation à la gendarmerie d'un juriste, porte-parole de l'association Sources et rivières du Limousin pour une interview où ce dernier s'opposait à la construction de serres industrielles à tomates hors-sol en juin 2020…

La dissolution de cette cellule a été demandée à plusieurs reprises à votre prédécesseur. Dans sa 5 réponse à l'une de ces demandes, Monsieur Castaner affirmait que cette cellule avait été créée pour s'occuper des « groupes criminels ». Les associations précédemment citées sont-elles considérées comme criminelles ?

Extrêmement inquiètes face aux nombreuses dérives possibles d'une cellule de renseignement au mandat flou, reposant sur un partenariat public-privé, des associations environnementales ont déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris le 10 avril 2020 afin d'obtenir l'annulation de la convention de partenariat organisant le partage d'informations entre la gendarmerie nationale et deux syndicats agricoles, fervents défenseurs du modèle agricole conventionnel.

David Jenne. Pixabay. DR

Alors que la loi permet déjà de protéger les agriculteurs contre les actes de vandalisme, nous remettons en cause les méthodes d'intimidation – permises par la cellule « Déméter » et la convention de partenariat – visant les défenseurs de l'environnement qui décideraient de s'exprimer contre les pratiques agricoles conventionnelles.

Sur la base de ce qui précède, nous demandons donc la résiliation immédiate de la convention de partenariat signée entre le ministère de l'Intérieur, la FNSEA et les JA ainsi que la dissolution de la cellule de renseignement « Déméter ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Organisations signataires :

Attac France, Chrétiens dans le monde rural (CMR), Confédération paysanne, France Nature Environnement (FNE), Foodwatch France, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Nous voulons des coquelicots, Pollinis et Terre de liens.

PAC POST-2020 : UNE AUTRE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE COMMUNE (PAAC) S'IMPOSE.

Monsieur le président de la République,

Demain, vous négocierez avec vos homologues européen-ne-s le cadre financier pluriannuel 2021–2027 et le plan de relance de l'UE. Ces négociations peuvent apporter une réponse européenne forte à l'épisode qui a gravement éprouvé notre continent. La crise liée au coronavirus a révélé nos fragilités et le besoin de politiques publiques solides pour relever le défi écologique, garantir l'autonomie alimentaire et la justice sociale. Parce qu'elles sont au carrefour de nombreux enjeux, l'agriculture et l'alimentation doivent façonner les projets du « monde d'après ». Or la Politique agricole commune (PAC), outil majeur d'orientation de nos systèmes agricoles et alimentaires, est en pleine renégociation.

Ensemble, les 43 organisations membres de la plateforme *Pour une autre PAC* l'affirment avec gravité : la proposition de réforme de la PAC au niveau européen est loin d'être à la hauteur des enjeux révélés par la crise. Premier pays bénéficiaire de la PAC, la France a la responsabilité d'être force de proposition pour une véritable refonte de la PAC en vue d'affronter efficacement les défis que nous vivons et qui nous attendent. C'est ainsi que la prochaine PAC devra répondre à trois défis inéluctables et interconnectés.

Il s'agit tout d'abord de placer la souveraineté alimentaire de l'UE au centre d'une véritable Politique agricole et alimentaire commune (PAAC), par laquelle la production agricole serait mise au service d'une alimentation choisie, diversifiée et durable, accessible à toute la population. Cet impératif, mis en lumière par la crise du coronavirus, est strictement incompatible avec un système appauvrissant les paysan-ne-s dans lequel les produits alimentaires sont vendus à des prix toujours plus bas. Il n'est pas davantage compatible avec la signature d'accords de libre-échange exposant à une concurrence déloyale aussi bien les paysan-ne-s européen-ne-s que celles et ceux des pays du Sud. Une PAC qui a pour seul objectif les prix bas pour les consommateur-rice-s est une impasse. Une PAC qui « [délègue] notre alimentation à d'autres est une folie ».

En parallèle, la PAC doit repenser la logique d'attribution des aides, pour valoriser les bienfaits générés par les fermes plutôt que leur surface. Aujourd'hui, en matière d'emploi, la PAC est la principale raison de la diminution du nombre de paysan-ne-s et du non-renouvellement des générations, dans la mesure où une grande majorité de son budget est distribuée en fonction des surfaces, sans plafonnement du montant attribué selon le nombre de paysan-ne-s travaillant sur les fermes. Pourtant, avec la moitié des agriculteur-rice-s partant en retraite dans les

Pour une autre PAC - DR

dix années à venir, l'agriculture constitue un réservoir d'emplois extrêmement important. Sortons de la logique de paiements à l'hectare non ciblés, plutôt que de pérenniser une politique de rente inacceptable dans un contexte de récession économique !

Pour finir, il est indispensable que la prochaine PAC accompagne massivement la transition agroécologique des fermes, en dédiant au moins 50% de ses financements au maintien et au développement de systèmes agricoles favorables à l'environnement et au bien-être animal, tels que l'agriculture biologique. Une transition massive de l'agriculture européenne suppose un budget fort pour le 2e pilier de la PAC, construit et géré en bonne intelligence entre l'État et les régions. Dans cette perspective, les intentions affichées par le Pacte vert, en matière de réduction d'utilisation de pesticides, d'engrais azotés et d'augmentation de la part d'agriculture biologique constituent des étapes importantes pour le climat et la biodiversité. Or sans une PAC pleinement compatible avec les stratégies « De la ferme à la table » et « biodiversité » de l'UE, les paysan-ne-s n'auront pas les moyens d'atteindre ces objectifs. Demain, il n'y aura plus d'agriculture européenne si elle ne respecte pas les ressources naturelles, les sols, la biodiversité, le climat et les animaux d'élevage, qui lui permettent de produire. Les solutions pour cela sont à puiser dans le renforcement de l'autonomie des paysan-ne-s et dans la valorisation de leurs savoir-faire et des services qu'ils rendent à l'environnement et au bien-être animal, et non dans la massification de l'agriculture de précision ou dans l'industrialisation croissante de l'élevage.

Monsieur le Président, notre monde a été bouleversé ces derniers mois. Les citoyen-ne-s ont saisi le rôle clé d'une autre PAC pour construire notre souveraineté alimentaire, comme l'ont montré les propositions récentes de la Convention citoyenne pour le climat. Les Français-es attendent de vous que la future PAC soit construite par et pour les paysan-ne-s et les citoyen-ne-s. Nous le redisons : **le texte en discussion n'est pas à la hauteur des défis mis en lumière par la crise, ni du cap fixé par le Pacte vert. Nous attendons que vous défendiez une révision ambitieuse de la PAC, sans quoi la PAC perdrait toute légitimité auprès des citoyen-ne-s.** Nous le savons, la voix de la France compte dans toute négociation sur l'agriculture européenne. Mettons-la au profit de cette occasion historique : les circonstances le permettent et les défis à relever sont urgents. C'est maintenant que les choix politiques qui s'imposent doivent être effectués.

Nous restons à votre disposition pour tout échange et vous prions de croire, monsieur le président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Les 43 organisations, (dont le CMR) de la plateforme « Pour une autre PAC »

Pour une autre PAC

OSONS UNE VRAIE RÉFORME

POUR PORTER LA CLAMEUR

Depuis plusieurs années, mais aussi plus récemment à l'Université d'Eté ou lors de la préparation du Congrès 2020, nous travaillons autour des 4 thématiques portées par la clameur du CMR. Nous vous proposons ici de relire l'une d'entre elles :

LES FRAGILITES SOCIALES ET SOLIDARITE DE PROXIMITE

La pensée sociale de l'Eglise pour aujourd'hui

Nous venons de vivre une pandémie qui a touché une grande part de notre humanité. Et plus particulièrement en France, nous avons eu les uns et les autres des moments qui nous ont conduits à repenser notre façon de travailler, d'être en famille ou avec nos amis, mais aussi de nous protéger. Que sera demain ? Certains nous disent que demain sera "le monde d'après" ! Qu'il y aura plus de solidarité, de prise en compte du service public et de la santé, pourtant cela se traduit aussi par une hausse du chômage et une crise économique en toile de fond. Force est de constater, après quelques mois, que nous avons pour beaucoup déjà oublié tout cela.

En tant que membres du CMR, nous sommes engagés dans la société pour tenter d'apporter des solutions aux questions économiques, sociales, environnementales, et politiques qui se posent en observant les faits de société, en les analysant au regard de notre foi et en proposant des orientations et des actions concrètes.
Un outil privilégié pour suivre cette participation est l'ensemble des textes produits par l'Église catholique depuis la fin du XIXe siècle, communément appelé « *Doctrine sociale de l'Église* », que nous appellerons plus volontiers « *Pensée sociale de l'Église* ».

LES 4 THEMATIQUES DE LA CLAMEUR :

Nous vous invitons à penser à «l 'après », car cette tourmente va s'achever et ses graves conséquences se font déjà sentir. Vous ne vivez pas dans l'improvisation, vous avez une culture, une méthodologie, mais surtout la sagesse pétrie du ressenti de la souffrance de l'autre comme de la vôtre. Nous devons penser au projet de développement humain intégral auquel nous aspirons, fondé sur le rôle central des peuples dans toute leur diversité et sur l'accès universel aux trois T que vous défendez : terre, toit et travail.

Le 12 avril 2020, le Pape François, a partagé à l'attention des frères et des sœurs des mouvements et organisations populaires, la pensée suivante :

« J'espère que cette période de danger nous fera abandonner le pilotage automatique, secouera nos consciences endormies et permettra une conversion humaniste et écologique pour mettre fin à l'idolâtrie de l'argent et pour placer la dignité et la vie au centre de l'existence. »

Illustrations Yverneau-Brady/Mondy

Quels repères cette pensée sociale de l'Église donne-t-elle pour décrypter l'actualité et susciter l'action ? Plus particulièrement, comment agir face aux fragilités sociales pour faire vivre les solidarités de proximité ?

Nous sommes engagés pour contribuer à lutter contre la pauvreté. Notre société génère un développement qui ne prend pas en compte l'ensemble des individus. Elle a ainsi contribué au développement d'inégalités et à une montée de phénomènes identitaires. Dans le même temps des opportunités s'ouvrent, motifs d'espoirs. Des hommes et des femmes, comme au CMR, s'engagent au quotidien, dans des associations locales, dans des associations d'aide aux agriculteurs en difficultés, dans des associations pour lutter contre les inégalités, la pauvreté, les injustices et permettre en France et dans le monde à ce que chacune et chacun retrouve "sa dignité".

La dignité de la personne humaine

Elle est le cœur de notre engagement, et elle doit être présente à tous les niveaux. Les interpellations et les actions que mènent le CMR et ses membres tendent vers cette dignité : dignité dans la vie quotidienne, mais aussi au niveau professionnel. Au CMR, comme dans d'autres mouvements d'action catholique spécialisés (ACS), cette dignité s'inscrit au cœur de nos actions, car chaque homme et chaque femme est fils et fille de Dieu et vaut plus que tout l'or du monde.

Le bien commun

Nous avons toutes et tous des devoirs, ainsi que des droits individuels, mais aussi collectifs. Le bien commun, c'est par exemple toutes les actions que le monde paysan et agricole à mene à travers les siècles pour être reconnu, pour avoir une place dans la société. Ce sont aussi des services publics de proximité, qui font tant défaut dans nos territoires ruraux et qui sont essentiels aux personnes, mais aussi la possibilité de se nourrir correctement, d'avoir droit à un logement et un travail décent, une éducation pour nos enfants mais aussi l'accès à la culture et à la santé pour tous. Tout ce qui constitue l'ensemble de nos droits fondamentaux et que nous devons sauvegarder.

La destination universelle des biens

Notre monde est mondialisé. En France et partout dans le monde, de nombreuses personnes vivent sous le seuil de pauvreté. L'économie est reine. Comment cette économie peut-elle être au service de tou-te-s, de façon à construire un monde juste et solidaire ?

La subsidiarité

Le principe de subsidiarité est le principe selon lequel une responsabilité doit être prise par le plus petit niveau d'autorité publique compétent pour résoudre le problème. Cette dignité de la personne que nous défendons, ne peut se réaliser sans prendre soin des différents groupes, des associations, des réalités territoriales, en résumé: de toutes les expressions associatives.

La participation citoyenne

En tant que membres du CMR, nous sommes engagés dans la société. Cette participation citoyenne doit nous inciter à agir pour le bien commun de tous, et tout particulièrement pour toutes celles et ceux qui sont les plus exclu-es. Il s'agit aussi de s'engager dans nos territoires ruraux, dans nos communes pour participer à la vie de la cité.

La solidarité et l'entraide internationale

Nous vivons dans un monde globalisé, mais nous avons une "maison commune" que nous devons préserver. Dans le monde des agriculteurs, des paysans agissent pour vivre dignement. Au CMR, nous sommes engagés auprès de diverses organisations, le CCFD-Terre Solidaire par exemple, qui a noué au fil du temps une relation privilégiée avec les mouvements d'Action Catholique. La méthode qui nous inspire le « Voir - Juger - Agir », une spiritualité orientée vers l'engagement, mais aussi l'option pour les pauvres et l'apostolat des laïcs, sont autant d'éléments qui nous unissent. Nous sommes aussi en étroite relation avec la FIMARC (Fédération internationale des mouvements adultes ruraux catholique), présente à travers le monde, au sein des organisations membres. Elle nous permet d'échanger à l'international sur la vie des personnes du milieu rural, leurs difficultés et leurs aspirations. Elle nous offre aussi la possibilité d'agir auprès des instances mondiales telles que la FAO (Organisation des nations Unies pour l'alimentation), mais également auprès des institutions d'Eglises.

Pour aller plus loin ? Nous vous invitons à reprendre l'Agir en rural n°121 (pages 12 à 17)

Hans Braxmeier/NamasteNomad @pixabay

POUR REPRENDRE EN ÉQUIPE OU EN ENTRE-ÉQUIPES

La méthode de la pensée sociale de l'Eglise : le « Voir - Juger - Agir »

Dans sa pensée sociale, l'Église s'est basée sur la démarche du « Voir - Juger - Agir » pour mettre en pratique son action dans la société. En effet, la démarche du voir, juger, agir est double : à la fois une démarche d'éducation populaire, donc de transformation de la société, mais également une démarche chrétienne. Au CMR nous aimons mieux dire le « Voir – Juger/Discerner - Agir ».
Cette méthode est appliquée en équipe de base via la démarche de réflexion chrétienne : la DRC. Cette démarche de la DRC peut être utilisée dans tous les temps du mouvement.

La pensée sociale de l'Église se développe dans différents domaines. Nous avons sélectionné plus particulièrement les liens avec une des thématiques portées par le mouvement « les fragilités sociales et les solidarités de proximité »

la fiche : **le « Voir - Juger - Agir**

LE VOIR : NOUS CONSTATONS

Nous sommes témoins de nombreuses fragilités sociales, mais peut-être en vivons-nous nous-même ? Par exemple, nous constatons que la dématérialisation des démarches administratives accentue le sentiment d'être déclassé pour les personnes qui n'utilisent pas Internet que ce soit par méconnaissance, manque de moyens ou en raison d'une localisation en zone blanche. Mais on pourrait aussi parler du manque de mobilité, de la disparition des services de proximité, du chômage, des emplois précaires ou des difficultés économiques des agriculteurs.
Fort heureusement, nous sommes aussi régulièrement témoins des nombreuses solidarités qui s'expriment.

A lire : Pages 13 à 14.
A réfléchir en équipe :
Personnellement : Chacun est invité à dire les fragilités sociales qu'il rencontre ?
Collectivement : Qu'est-ce que cela évoque chez les membres de l'équipe ?

LE JUGER-DISCERNER : NOUS TEMOIGNONS ET CROYONS

Ainsi, nous nous reconnaissons frères et sœurs dans une même humanité, partie prenante de la Création, où tout est lié, *« Tant le cri de la terre que celui des pauvres »*, comme nous le suggère le Pape François dans sa lettre Laudato si.

A lire : Pages 15.
A réfléchir en équipe :
Quelles sont les valeurs humaines et chrétiennes qui nous animent ?
De qui témoignons-nous auprès de nos relations, de nos familles, de nos collègues ?

L'AGIR : NOUS NOUS ENGAGEONS ET AGISSONS

Face à la crise sanitaire que nous avons vécue, quel monde voulons-nous ? Celui d'avant ou celui d'après ? Chrétiens du monde rural, nous nous engageons à dénoncer les injustices et soutenir des « luttes » pour la dignité de la personne en nous engageant auprès de nos amis, relations, familles, collègues ou auprès des organisations de la société et dans l'Eglise.

A lire : Pages 16 à 17.
A réfléchir en équipe :
A quels « Agir » personnel et collectif pouvons-nous répondre ? Au niveau de l'équipe, au niveau de la fédération ?

Antonio SILVEIRA
Coordinateur national du CMR
asilveira@cmr.cef.fr

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT : FACE A L'URGENCE SOCIALE ET CLIMATIQUE, LE GOUVERNEMENT NE PEUT PAS SE DÉROBER !

Pendant neuf mois, à travers un exercice démocratique inédit, 150 citoyen-nes tiré-es au sort ont préparé une série de mesures visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale. Pour aboutir à la neutralité carbone en 2050, il faudrait viser une réduction de 65 % des émission en 2030. Mais **nous, organisations chrétiennes, tenons à saluer l'engagement des membres de la Convention citoyenne et la qualité des solutions proposées.**

Car il y a **une double urgence sociale et environnementale à agir.** Il y a cinq ans, déjà, dans son texte Laudato si', le pape François soulignait que lutter contre la pauvreté et pour la protection de la planète relève d'une même dynamique car « il n'y a pas deux crises séparées, une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale ».

Partout, nos organisations le constatent : les plus pauvres sont les plus frappé-es par les dérèglements climatiques, alors qu'ils en sont les moins responsables. Nos partenaires internationaux nous rapportent combien la déforestation, la désertification, la raréfaction de l'eau potable, la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes, frappent de plein fouet les plus pauvres. En France même, les plus précaires ont moins de ressources pour s'adapter au dérèglement climatique, qui ne manquera pas d'accroître les inégalités.

« Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer » (pape François, Laudato si'). **Et pour cela, il faut des actes.**

Le président de la République Emmanuel Macron s'était engagé à reprendre les propositions de la Convention citoyenne sans filtre. Or une semaine après la remise du rapport, le travail des 150 citoyen-nes est déjà menacé. Les trois « jokers » sortis par le chef de l'État lors de son discours du 29 juin (la limitation à 110 km/h sur l'autoroute, la taxation à 4 % des dividendes financiers et la réécriture du préambule de la Constitution) en masquent en réalité quelques autres. Ils ont aussi ouvert la voie à la remise en cause par le gouvernement d'autres propositions structurantes pour la baisse des émissions de gaz à effet de serre et la justice sociale. Il en va ainsi de l'obligation de

rénovation globale des logements dès 2024 pour mettre fin aux passoires énergétiques, gouffres financiers pour les plus modestes, ou de la non-ratification du CETA, un traité pourtant incompatible avec le nécessaire changement de nos systèmes alimentaires, pour une alimentation de qualité et une agriculture moins émettrice. Autres mesures symboliques déjà contestées : la baisse de la TVA sur le train, alors que le trafic aérien lui fait une concurrence déloyale et que nombre de nos concitoyen-nes sont dépendant-es de la voiture, ou l'interdiction de la publicité sur les produits les plus polluants.

blende12 @pixabay

L'ambition initiale de la Convention ne doit pas être vidée de son sens. Le président de la République doit tenir parole. Les mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat auraient pu de longue date être adoptées par nos dirigeants s'ils en avaient eu le courage politique. Elles doivent désormais être mises en place sans délai, à l'exclusion de toute mesure dilatoire. **Nous appelons le gouvernement et les parlementaires à ne pas détricoter le travail de la Convention.** Les préconisations ont été pensées sous forme d'objectifs et il est nécessaire de ne pas les morceler pour garder leur cohérence d'ensemble.

La Convention citoyenne apporte des réponses concrètes pour nous permettre de franchir une première étape dans la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, nécessaire pour la construction d'un monde juste et soutenable pour tous. **Il faut donc aller jusqu'au bout de la démarche et mettre en application sans filtre les propositions de la Convention citoyenne pour le climat.**

Vincent Destival, délégué général du Secours catholique, Sylvie Bukhari-de Pontual, présidente du CCFD-Terre solidaire, Marcel Rémon, directeur du CERAS, Laura Morosini, responsable de Chrétiens unis pour la Terre, initiatrice du plan Climat pour Paris, Danielle Beauchet et Lionel Lecerf, présidente et président de l'ACO (Action catholique ouvrière), Dominique de Viviès et Jean-François Hivert, coprésidente et coprésident du CMR (Chrétiens dans le monde rural), Philippe Guttinger, président du Christianisme social, Olivier Bres, président du MPEF (Mouvement populaire évangélique de France)

Paru le 10 juillet 2020 dans le journal La Croix

LA FIMARC

A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA FAIM QUELQUES PROPOSITIONS POUR PASSER À L'ACTION

Fondée en 1945 pour unir toutes les nations dans la lutte contre la faim, la FAO fête son anniversaire le 16 octobre, à travers une célébration mondiale connue comme la Journée Mondiale de l'Alimentation. A cette occasion, la FIMARC renouvelle ses propositions d'actions en lien avec le thème de cette année « Cultiver, Nourrir, Préserver. Ensemble. Agir pour l'avenir ».

DES ACTIONS POUR AGIR AU QUOTIDIEN

•CHOISIR UNE ALIMENTATION SAINE ET VARIÉE
Une alimentation saine contribue à une vie saine. N'oublions pas qu'une alimentation diversifiée favorise la biodiversité !

• CHOISIR DES PRODUITS LOCAUX
Chaque fois qu'on le peut, soutenons nos paysans en achetant des aliments frais cultivés localement, par ex. sur des marchés de producteurs de notre communauté.

• CHOISIR DES ALIMENTS DE SAISON
Evitons les importations en profitant des saisons.

• CULTIVER DES ALIMENTS CHEZ SOI
Apprenez à cultiver vos propres fruits, légumes et herbes aromatiques

• RESPECTER LA NOURRITURE ET LES PAYSANS
Les pertes et gaspillages alimentaires peuvent se produire tout au long de la chaîne alimentaire - Respectons la nourriture, respectons les paysans.

DES ACTIONS POUR SENSIBILISER

- Organiser des activités loisirs et sports comme une course, une marche, une ballade ou même un marathon contre la faim.
- Organiser des Conférences, débats et tables rondes publiques avec des dirigeants politiques, des éducateurs, des scientifiques et des agriculteurs.
- Organiser les dons de nourriture qui autrement auraient été jetée conformément aux règlements locaux. Lien avec les magasins locaux, restaurants, etc.
- Organiser une exposition pour la JMA pour soutenir des produits agricoles.

Lire la suite de l'appel de la FIMARC

Pasja1000 @pixabay / CFSI DR

FESTIVAL ALIMENTERRE

DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2020

Un évènement incontournable sur l'alimentation durable et solidaire

Le festival ALIMEN**TERRE** est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre, autour d'une sélection de 8 films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

70 000 personnes et des milliers d'évènements dans 600 communes

Chaque année, des équipes et des fédés du CMR prennent part au festival en organisant des projections débats en milieu rural. Depuis cette année le CMR participe également à la selection des films du festival. Une belle façon de faire mouvement !

Toute organisation qui souhaite informer et sensibiliser les citoyens des enjeux alimentaires locaux et mondiaux peut organiser un ou plusieurs évènements en partenariat avec d'autres structures de son territoire. Le CFSI propose des outils pédagogiques, des films aux droits négociés, et un accompagnement.

Découvrez le réseau ALIMEN**TERRE !**

ACTUALITES WEB

A RETROUVER SUR LE SITE DU CMR

Tout est lié

9 septembre 2020 /// Pas de commentaire

Article paru dans Agir en rural n°120, "Face au changement climatique, quelles réponses ?" Osée 2,20-25 En ce jour-là je conclurai à leur profit une

Lire plus »

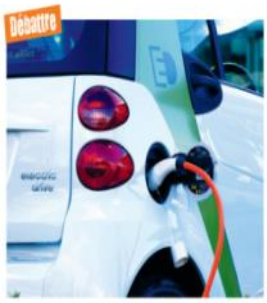

La transition écologique, à quel prix ?

8 septembre 2020 /// Pas de commentaire

Article paru dans Agir en rural n°120, "Face au changement climatique, quelles réponses ?" Pour économiser l'énergie et protéger l'environnement, les idées et les technologies

Lire plus »

Parution d'Agir en rural n° 122 : "La santé, un bien commun ?"

7 septembre 2020 /// Pas de commentaire

Le n°122 d'Agir en rural sera chez nos abonné·es avant la fin du mois. Il est consacré à la santé, bien commun. Pour le recevoir

Lire plus »

Une épicerie zéro déchet

7 septembre 2020 /// Pas de commentaire

Article paru dans Agir en rural n°120, "Face au changement climatique, quelles réponses ?" Nous sommes de plus en plus nombreux à réfléchir sur nos

Lire plus »

ET AUSSI SUR FACEBOOK !

Retrouvez aussi sur notre page Facebook de multiples infos sur notre actualité ou celle de nos partenaires. N'hésitez pas à vous abonner à cette page et à partager nos posts avec vos amis.

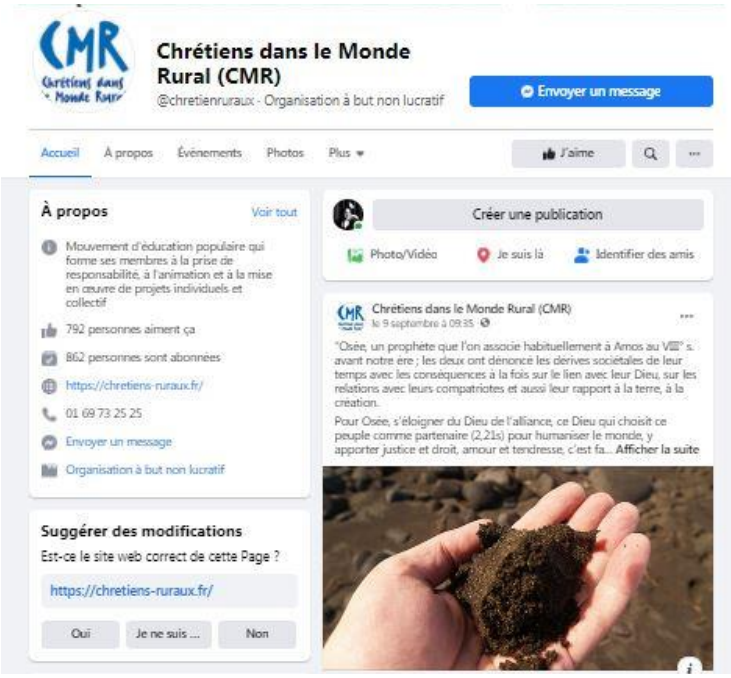

COMMANDEZ EN LIGNE >> ICI

AFFICHES
De 0,20 € à 0,30 €

AGIR EN RURAL 121
SPÉCIAL CONGRÈS
De 2€ à 2,50 €

ETIQUETTE BAGAGE : 1,60€ &
MARQUE PAGE : 0,25€

ABONNEMENT « AGIR EN RURAL »

Cliquez pour télécharger le formulaire d'abonnement

GROUPE FONDATION

RENCONTRE DU 16 SEPTEMBRE 2020 - LES DEUX-SEVRES

Nous nous sommes interrogés : maintenir ou annuler, nous retrouver « en présentiel » ou privilégier une rencontre en visio ?

Finalement, l'envie de nous retrouver pour nous remettre en marche fut la plus grande. Et pour ne pas prendre des risques inutiles nous avons finalement choisis de nous réunir dehors sur la terrasse d'Anne-Marie et Jean-Michel Blanchard qui très gentiment nous avaient proposé de nous recevoir. Les cinq départements de l'ex-groupe expérimental devenu au fil du temps groupe de travail « fondation » étaient présents (soit les départements 17-44-49-79 et 85).

Le thème de la journée « comment rejoindre des 35-55 ans ? »

Nous avons commencé par nous réinterroger, par l'intermédiaire de textes, sur l'éducation populaire et sa démarche de transformation sociale. Parmi les principes fondamentaux et la démarche du Voir - Juger/Discerner - Agir, « l'entre eux, par eux, pour eux » a retenu toute notre attention. En effet l'éducation par l'action passe aussi par le fait de ne pas faire, dire ou réfléchir à place des personnes concernées. Ainsi la démarche collective ou chacun trouve sa place nécessite d'intégrer dans l'action les personnes que nous souhaitons rejoindre. Tout un programme me direz-vous !

Aussi dans un second temps nous avons cette fois-ci tenté de comprendre ce qui pouvait caractériser les personnes que nous souhaitions rejoindre à savoir ce que certains appellent les générations X et Y, c'est-à-dire des personnes nées entre 1965 et 1990. Les aspirations de chacun, les moyens et préférences de communication, les points forts et points faibles de ces générations. Tout ceci nous a conforté dans l'idée que pour rejoindre les plus jeunes, nous devons être présents localement et savoir répondre/proposer des réflexions sur les questionnements qui les préoccupent. Leur permettre de nous identifier comme une possible réponse.

Laurence Gauthier

CARTOGRAPHIE DU CMR

UN SUPPORT POUR PARTAGER VOS INFOS !

Le CA et l'équipe nationale s'attachent à améliorer le suivi des fédés. Méthodes et outils se mettent en place, une carte de France « géante » du CMR est en cours de réalisation. Chaque mois l'EN prend un temps pour relire ce qui a été vécu/partagé en région ou en fédération afin que tous puissent « se nourrir » de la vie des fédérations et porter au mieux les préoccupations locales.

Des visites sont programmées (ou l'ont déjà été comme le montrent ces quelques photos), riches d'échanges et créatrices de liens, elles permettent aussi de renforcer notre travail commun et nous enrichissent mutuellement pour nous permettre d'avancer en portant les clameurs du rural.

MERCOSUR, DES RISQUES MAJEURS SUR LE CLIMAT : DES ONG RECLAMENT SON ABANDON.

Des organisations environnementales estiment que la mise en application de cette entente aurait des effets terribles "sur les forêts, le climat et les droits humains".

Monsieur le président de la République,

Le 2 juin 2017, alors que Donald Trump annonce que les Etats-Unis se retirent de l'accord de Paris, vous annoncez vouloir #MakeOurPlanetGreatAgain [Rendre sa grandeur à la planète]. Puis, lors du sommet du G20 à Osaka en 2019, vous déclarez "Je ne veux pas faire d'accords de commerce avec des gens qui ne suivent pas l'accord de Paris, qui ne respectent pas nos engagements en termes de biodiversité".

Quelques semaines plus tard, en marge du G7 de Biarritz, sous la pression internationale due aux incendies qui ravagent l'Amazonie et d'autres écosystèmes précieux au Brésil et dans les pays voisins, vous reconnaissez que la France a "une part de complicité" dans les incendies et vous déclarez que vous ne signerez pas l'accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur "en l'état". Le 29 juin 2020, devant la Convention citoyenne pour le climat, vous annoncez que "c'est pour cela que sur le Mercosur, j'ai stoppé net les négociations, et les derniers rapports qui ont pu nous être soumis me confortent dans cette décision".

A vous entendre, la France refuserait donc de signer tout accord de commerce qui ne respecterait pas l'accord de Paris et ne protégerait pas la biodiversité et les droits humains. Pourtant, le 2 juillet 2020, le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Josep Borrell, se félicite de la finalisation des négociations de l'accord entre l'UE et le Mercosur. Que croire ? C'est à n'y rien comprendre.

Alors que nous attendons la publication dans les prochains jours du rapport de la commission d'experts mandatée par votre gouvernement en juillet 2019 pour évaluer les impacts sanitaires et environnementaux de cet accord, une nouvelle étude du CCFD-Terre Solidaire et de Greenpeace publiée récemment, dans le sillage de toutes celles déjà produites par les autres signataires de ce texte, détaille point par point les risques majeurs que l'accord UE-Mercosur fait peser sur le climat, la biodiversité et les droits humains.

> "Explosion des quotas de bœuf, de soja et d'éthanol importés"

Les chiffres sont accablants et la menace que fait peser cet accord sur la transition de nos systèmes agricoles et industriels est réelle : explosion des quotas de bœuf, de soja et d'éthanol importés, pression massive sur les territoires autochtones et les écosystèmes, levée des droits de douane sur les pesticides, absence de toute contrainte à destination des entreprises, absence de mécanisme permettant aux populations affectées de contraindre ces mêmes entreprises multinationales à répondre de leurs impacts devant les tribunaux, manque de lignes rouges claires permettant de suspendre l'accord en cas de violations des droits humains ou de l'environnement...

Alors même que 33 défenseurs de l'environnement ont été assassinés en Amazonie pour la seule année 2019 et que les incendies ne cessent de battre des

ExplorerBob @pixabay

records cette année, l'accord UE-Mercosur augmenterait encore davantage la pression sur les droits humains et les écosystèmes en Amérique latine.

"Une alternative à l'actuelle politique commerciale européenne existe"

Pour s'opposer à cet accord UE-Mercosur dont l'impact sur les forêts, le climat et les droits humains serait désastreux, des actes sont nécessaires. Monsieur le Président, vous devez vous y opposer et vous assurer que cet accord de commerce négocié entre l'Union européenne et le Mercosur soit rejeté par les Etats membres de l'UE et définitivement enterré.

Une alternative à l'actuelle politique commerciale européenne existe. Elle repose sur le renforcement de notre souveraineté alimentaire, sur les circuits courts, sur l'adoption de normes sociales et environnementales universelles ambitieuses, sur des normes européennes et internationales contraignantes afin de s'assurer du respect des droits humains et de l'environnement par les entreprises multinationales qui, aujourd'hui, font leur loi de part et d'autre de l'Atlantique. Si, réellement, vous êtes #TousEcologistes, abandonnez l'accord

.

Organisations signataires :

CCFD-Terre Solidaire, Greenpeace France, Planète Amazone, Sinapsis, France Amérique Latine, Attac France, Sherpa, ZEA, Institut Veblen, Aitec , Amis de la Terre France, Confédération paysanne, Fondation Nicolas Hulot, Envol Vert, Union syndicale Solidaires, all4trees, Mighty Earth, foodwatch France, Comité de solidarité avec les Indiens des Amériques (CSIA-Nitassinan), Comité Pauvreté et Politique, Réseau Roosevelt, Alofa Tuvalu, CGT, Coeur de Forêt, Fondation de l'Ecologie Politique, Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Canopée, Emmaüs international, Notre Affaire à Tous, ActionAid France, BLOOM, SumOfUs, Ligue des droits de l'Homme (LDH), France Nature Environnement, Fédération Artisans du Monde, Foi et Justice Afrique Europe, Naturevolution.

PORTRAIT

Article paru dans l'édition de mai-juin 2020 de *Témoignages*, le journal de l'ACO (action catholique ouvrière)

Dossier

Acteurs

Le rural, la planète... Des défis énormes

Avec le CMR (Chrétiens dans le monde rural), Jeanine est convaincue que l'engagement solidaire auprès du monde paysan et rural va de pair avec la sauvegarde de la planète.

J'ai 70 ans, je suis mariée, j'ai trois enfants. J'habite une petite commune de l'Aveyron (Arvieu) de 800 habitants.
J'ai rencontré le Christ à l'âge de 45 ans par l'intermédiaire du curé de la paroisse. Avant je n'avais aucun engagement, ni dans la société, ni dans l'Église. Ensuite, j'ai mis « les bouchées doubles ».
J'ai commencé à m'intéresser à la catéchèse de ma troisième fille. Pour mes deux autres enfants, je les ai accompagnés dans une équipe MRJC. Ensuite j'ai participé à une équipe CMR. Très vite j'ai pris des responsabilités dans ce Mouvement : responsable fédérale, ensuite présidente nationale de 2002 à 2006.

Solidarité paysanne

Avec les équipes du territoire, nous avons en 1995 mis en place une association qui porte un atelier chantier d'insertion avec deux activités : le maraîchage et l'entretien d'espaces verts. Cette association fonctionne toujours avec 16 salariés et j'en suis toujours la présidente. Toujours avec les amis du CMR de l'Aveyron et du Tarn, nous accompagnons une vingtaine d'agriculteurs par an en lien avec l'association nationale Solidarité paysans.
Dans mon village, la municipalité a mis en place des conseils de village pour plus de démocratie participative. Je participe à deux d'entre eux : Arvieu en transition et Agriculture.
Au niveau régional, je participe au Groupe provincial de pastorale rurale. Cette année nous proposons une formation à des 25-45 ans « *Vivre et Agir sur nos territoires* » sur quatre dimanches dans l'année avec des rencontres en équipes locales.
Dans mes engagements j'ai fait le choix des pauvres : demandeurs d'emploi longue durée, agriculteurs en difficulté, jeunes générations, l'espace rural qu'on délaisse... Les pauvres sont la source même de notre foi et non une conséquence. « *J'avais faim et vous m'avez donné à manger.... Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait...* » (Mt 25)

Prendre nos responsabilités citoyennes

Ce qui m'habite dans mes engagements c'est contribuer, avec d'autres, à construire l'homme et le croyant. L'Évangile a beaucoup à dire, à nous d'abord et à tous nos contemporains. Jésus nous invite à développer la rencontre, l'interconnaissance, la vie en frères. Il invite l'homme à grandir, à se réaliser.

Les défis de notre temps

Il nous faut « *sortir de nos chapelles* », de nos Mouvements : aller à la rencontre de nos contemporains. Nous laisser évangéliser par eux... Jésus dans l'Évangile reconnait dans les

personnes rencontrées les signes et la force de leur foi...
Où en est aujourd'hui, la fibre missionnaire de notre Église et de ses divers acteurs pastoraux ? Vers qui se tourne-t-elle ? N'est-elle pas plus préoccupée de son organisation interne ? Les pauvres et les populations les plus délaissées au plan social ne risquent-ils pas de se retrouver également abandonnés de l'Église ?
Il y a urgence à agir. Les défis de notre temps sont énormes : la sauvegarde de la planète, la préservation des biens communs, le vivre ensemble, la quête de sens, la question du travail, la justice sociale, la crise économique qui va s'amplifier avec le coronavirus, etc.
Le pape François dans son encyclique *Laudato Si* nous invite à prendre nos responsabilités citoyennes... ✱

Jeanine Terral

■ *Contact : jeanineterral@gmail.com*

@pixabay

JOURNÉE DU RESEAU AGRI

RENCONTRE NATIONALE LE 30 NOVEMBRE 2020

La crise sanitaire met en sourdine les difficultés du monde agricole, particulièrement celles des éleveurs, accentuées par les sécheresses successives et prolongées. Dans ce contexte, le réseau Agriculture-Alimentation du CMR propose un temps de réflexion et d'échange sur les questions posées par l'évolution de l'élevage en France et ailleurs.

Pourquoi et comment favoriser un élevage réparti sur les territoires plutôt que regroupé dans des structures industrialisées ? Quels sont les services rendus par les agriculteurs associant productions végétales et élevage ? Pourquoi ces mêmes agriculteurs ont-ils autant de difficultés à se dégager un revenu décent et sont poussés à abandonner une activité pourtant vitale pour nos territoires ? Comment font les agriculteurs qui ont choisi d'être éleveur et sont porteurs du renouvellement de leur profession ? Quelles sont les réalités de l'élevage dans les pays du Sud ?

Autant de questions sur lesquelles nous vous invitons à venir croiser vos regards, lors de cette journée ouverte à toutes et tous.

INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER À CETTE RENCONTRE :

» INSCRIVEZ-VOUS !

*Les interventions de la matinée seront accessibles en visio-conférence. Plus de détails a venir en octobre

17 OCTOBRE 2020

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

#REFUSERLAMISERE

ENSEMBLE
PRENONS LE GUIDON
CHANGEONS
DE DIRECTION !

VERS LA JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DESIGN GRAPHIQUE ET ILLUSTRATION : CÉCILE WINTREBERT